

investir pour soi et pour la planète / simplement



optinote low carbon NOK - AXA Belgium Finance (NL)

- › est une obligation structurée, émise par AXA Belgium Finance (NL) dans le cadre du Notes Issuance Programme
- › est garantie et distribuée par AXA Bank Belgium s.a.
- › offre la perspective du paiement d'un coupon brut final en NOK, lié à l'éventuelle performance positive de l'indice sous-jacent, avec un minimum de 8% et un maximum de 50%. La probabilité d'obtenir le coupon maximum est très faible.
- › période de souscription du 15/05/2017 au 14/07/2017. Une clôture anticipée est possible.

axabank.be/investir

Intéressé(e)? Avant d'investir dans ce produit, lisez attentivement les Conditions Définitives (Final Terms) du 4 mai 2017 en anglais, le prospectus de base « AXA Belgium Finance (NL) by and AXA Bank Europe s.a. Notes Issuance Programme, EUR 2,000,000,000 - » du 12 septembre 2016 cf. ci-après « Ce que vous devez également savoir ». Tous ces documents sont disponibles gratuitement dans votre agence et sur axabank.be.

réinventons / la banque



AXA Banque vous propose optinote low carbon NOK

Cette obligation structurée est émise par AXA Belgium Finance (NL) bv dans le cadre du Notes Issuance Programme. Elle est garantie et distribuée par AXA Bank Belgium s.a.



8 ans, soit du 24 juillet 2017 au 24 juillet 2025.



Droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en NOK, sauf en cas de risque de faillite ou de faillite de l'émetteur et/ou du garant.



Paiement d'un coupon brut final en NOK, égal à 100% de la performance positive de l'indice STOXX® Global Low Carbon Select 100 EUR Index (Price), avec un minimum de 8% et un maximum de 50%. La probabilité d'obtenir le coupon maximum est très faible. Cet indice permet à l'investisseur de capter la performance d'un panier composé de 100 actions d'entreprises, sélectionnées sur base de leur faible émission en carbone, de leur faible volatilité et de leur dividende élevé.

Etant donné qu'il s'agit d'un indice de type « Price », les dividendes générés par les actions qui le composent ne sont pas distribués.

L'obligation structurée est émise en NOK, l'investisseur pourrait donc bénéficier de l'évolution favorable de la NOK vis-à-vis de l'euro.

Vous trouverez ci-après :

- un descriptif détaillé de la performance de l'indice STOXX® Global Low Carbon Select 100 EUR Index (Price);
- les conditions d'octroi et le mode de calcul du coupon final;
- une description de l'économie norvégienne.

Optinote low carbon NOK peut s'avérer une alternative d'investissement intéressante. Cet instrument s'adresse aux investisseurs expérimentés qui ont une connaissance suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe (notamment une familiarisation avec l'indice sous-jacent, les taux d'intérêt et les taux de change, plus particulièrement l'EUR/NOK).



STOXX® Global Low Carbon Select 100 EUR Index (Price)

Le changement climatique compte parmi les défis économiques et politiques majeurs du 21^e siècle. Les décideurs politiques n'ont pas ménagé leurs efforts pour parvenir à un consensus mondial. Comment remédier aux effets dévastateurs de la montée du niveau de la mer, des phénomènes météorologiques extrêmes et autres conséquences de l'augmentation de la température à la surface du globe ? D'une part, le manque de clarté de la part des décideurs politiques a permis aux entreprises et à la communauté financière de continuer à fonctionner sur leur mode habituel. D'autre part, de nombreuses sonnettes d'alarme ont retenti après l'accumulation progressive de preuves scientifiques solides.

Les investisseurs soucieux de notre monde peuvent donner un signal clair aux parties prenantes, en refusant de s'impliquer directement ou indirectement dans des entreprises produisant des niveaux élevés de gaz à effet de serre (terme générique pour désigner les gaz qui contribuent au réchauffement climatique). Les 3 gaz à effet de serre les plus importants générés par l'homme sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane et l'oxyde nitreux.^(*)

L'indice STOXX Global Low Carbon Select 100 EUR Index (Price) est un exemple d'indice qui exclut les entreprises à forte intensité carbone, mais sans modifier le profil général de risque et de rendement pour l'investisseur.

Cet indice est le fruit d'un partenariat formé par STOXX, par CDP, une organisation à but non lucratif (anciennement Carbon Disclosure Project) et par South Pole Group. Objectif : utiliser leurs données communes liées aux émissions et s'en servir comme source d'information de haute qualité. C'est CDP qui détient la plus grande base de données climatiques au monde. Elle établit aussi des classements selon les performances de chaque entreprise, en se basant sur une méthode d'évaluation totalement transparente publiée chaque année.^(**)

(*) <http://www.ssb.no/en/natur-og-miljo/statistikker/klimagassn/aar-enderlige/2016-12-13#panel3>

(**) https://www.stoxx.com/document/Research/STOXX_Pulse_Spring_2016.pdf



Méthodologie de sélection des actions

L'indice STOXX® Global Low Carbon Select 100 EUR Index (Price) a pour but de capter la performance d'actions mondiales avec une faible empreinte écologique, une faible volatilité et un rendement du dividende élevé, selon la méthodologie décrite ci-dessous.

UNIVERS D'INVESTISSEMENT

1.800 actions mondiales composant l'indice STOXX® Global 1800

FILTRE N°1 : LE CARBONE

Sélection des actions avec la plus faible intensité en carbone par secteur – mesuré avec l'aide de 2 agences indépendantes(*)

FILTRE N°2 : LA VOLATILITÉ

La volatilité mesure l'amplitude des variations du cours d'un actif financier. Plus la volatilité est élevée, plus le risque de fluctuations du cours de cet actif est important. Les actions présentant les plus faibles volatilités historiques sont retenues. La volatilité de chaque action est calculée sur deux périodes (3 mois et 1 an) et la mesure la plus élevée est prise en compte.

FILTRE N°3 : RENDEMENT DU DIVIDENDE

Les 100 actions présentant les rendements du dividende sur 12 mois les plus élevés sont sélectionnées.

STOXX® GLOBAL LOW CARBON SELECT 100 EUR INDEX (PRICE)

* Consultez les sites : <https://www.cdp.net/> et <http://www.thesouthpolegroup.com/>

Les dividendes distribués par les actions composant l'indice ne sont pas réinvestis et n'ont donc pas d'impact direct sur sa performance.

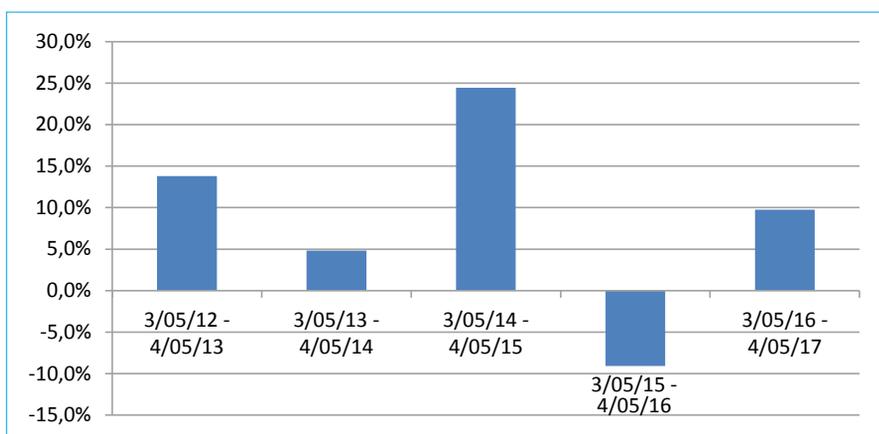
Source : L'évolution, la composition et la méthodologie de cet indice sont disponibles sur le site de STOXX : <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXW1CSEE>



ÉVOLUTION ET COMPOSITION DE L'INDICE STOXX® GLOBAL LOW CARBON SELECT 100 EUR INDEX (PRICE)

L'indice STOXX® Global Low Carbon Select 100 EUR Index (Price) a été lancé le 29 avril 2016. Toutes les données précédant le 29 avril 2016 sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé. La composition de l'indice est revue tous les trois mois : en mars, juin, septembre et décembre. La prochaine révision de la composition de l'indice est prévue le 30 juin 2017. Consultez le site <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXW1CSEE> à l'onglet "components" pour trouver la composition actuelle de l'indice.

RENDEMENT ACTUARIEL DE L'INDICE SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES



Source : Bloomberg

Bien que les rendements du passé donnent une idée de l'évolution de l'indice STOXX® Global Select 100 EUR Index (Price), ils ne constituent cependant pas une garantie des performances futures.



COMPOSITION DE L'INDICE AU 4 MAI 2017

SOCIÉTÉ	PAYS
PHILIP MORRIS INTERNATIONAL IN	Etats-Unis
KUEHNE + NAGEL	Suisse
COFINIMMO	Belgique
VENTURE CORP. LTD.	Singapore
FLUGHAFEN ZURICH	Suisse
ISS AS	Danemark
UNILEVER PLC	Grande-Bretagne
RTL GRP	Luxembourg
GRP BRUXELLES LAMBERT	Belgique
BALOISE	Suisse
RED ELECTRICA CORPORATION	Espagne
SWISSCOM	Suisse
ROCHE HLDG P	Suisse
UNILEVER NV	Pays-Bas
ALTRIA GROUP INC.	Etats-Unis
PG&E CORP.	Etats-Unis
BCE INC.	Canada
GIVAUDAN	Suisse
SPRINGER (AXEL)	Allemagne
EVERSOURCE ENERGY	Etats-Unis
SINGAPORE EXCHANGE LTD.	Singapore
PROXIMUS	Belgique
BPOST SA	Belgique
CONSOLIDATED EDISON INC.	Etats-Unis
DULUXGROUP	Australie
HELVETIA HLDG	Suisse



SOCIÉTÉ	PAYS
DBS GROUP HOLDINGS LTD.	Singapore
HANG SENG BANK LTD.	Hong Kong
BANK OF MONTREAL	Canada
ROGERS COMMUNICATIONS INC. CL	Canada
ENAGAS	Espagne
SWISS LIFE HLDG	Suisse
ABERTIS INFRASTRUCTURAS	Espagne
CRODA INTERNATIONAL	Grande-Bretagne
TERNA	Italie
FONCIERE DES REGIONS	France
CENTERPOINT ENERGY INC.	Etats-Unis
EURAZEO	France
IMPERIAL BRANDS	Grande-Bretagne
PAYCHEX INC.	Etats-Unis
CISCO SYSTEMS INC.	Etats-Unis
PCCW	Hong Kong
ELISA CORPORATION	Finlande
TORONTO-DOMINION BANK	Canada
NATIONAL GRID	Grande-Bretagne
RUBIS	France
GREAT-WEST LIFECO INC.	Canada
SEVERN TRENT	Grande-Bretagne
SINGAPORE TECHNOLOGIES ENGINEE	Singapore
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMM	Canada
POWER FINANCIAL CORP	Canada
UNITED UTILITIES GRP	Grande-Bretagne



COMPOSITION DE L'INDICE AU 4 MAI 2017

SOCIÉTÉ	PAYS
SWISS REINSURANCE COMPANY	Suisse
COCA-COLA EUROPEAN PARTNERS	Etats-Unis
CHEUNG KONG INFRASTRUCTURE HOL	Hong Kong
ROYAL BANK OF CANADA	Canada
SUNRISE	Suisse
SWEDISH MATCH	Suède
POWER CORP. OF CANADA	Canada
MUENCHENER RUECK	Allemagne
PENNON GRP	Grande-Bretagne
CARSALES.COM	Australie
BRITVIC	Grande-Bretagne
SNAM RETE GAS	Italie
BASF	Allemagne
SIEMENS	Allemagne
DANSKE BANK	Danemark
SUEZ ENVIRONNEMENT	France
TATTS GROUP LTD.	Australie
CME GROUP INC. CL A	Etats-Unis
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	Australie
PROSIEBENSAT.1 MEDIA	Allemagne
SAMPO	Finlande
ORANGE	France
FISHER & PAYKEL HLTHCR.	Nouvelle-Zélande
HANNOVER RUECK	Allemagne



SOCIÉTÉ	PAYS
PLAYTECH	Grande-Bretagne
SCOR	France
INSURANCE AUSTRALIA GROUP LTD.	Australie
CONTACT ENERGY LTD.	Nouvelle-Zélande
TRYG	Danemark
UBM	Grande-Bretagne
KONE B	Finlande
ALLIANZ	Allemagne
TABCORP HOLDINGS LTD.	Australie
NATIONAL BANK OF CANADA	Canada
EXELON CORP.	Etats-Unis
AGEAS	Belgique
SUNCORP GROUP LTD.	Australie
ZURICH INSURANCE GROUP	Suisse
VIVENDI	France
CALTEX AUSTRALIA LTD.	Australie
SES	Luxembourg
PACCAR INC.	Etats-Unis
GJENSIDIGE FORSIKRING	Norvège
LAWSON INC.	Japon
PROLOGIS INC.	Etats-Unis
KESKO	Finlande
AGRIUM INC.	Canada
NEW YORK COMMUNITY BANCORP INC	Etats-Unis



pourquoi un placement en couronnes norvégiennes ?

La Norvège fait partie des plus grands exportateurs de pétrole au monde. Le secteur du pétrole et du gaz représentent environ 20% du PIB norvégien et 2/3 de ses exportations. Grâce à l'augmentation des prix du pétrole depuis début 2016 (et donc à l'obtention de revenus plus élevés), l'économie norvégienne s'est redressée graduellement. L'évolution des prix pétroliers a un certain impact sur la NOK par rapport à l'euro. Une augmentation des prix du pétrole a un effet positif sur la valeur de la NOK, tandis qu'une diminution des prix du pétrole a un effet négatif sur la valeur de la NOK par rapport à l'euro. Le gouvernement norvégien consent de gros efforts pour diversifier son économie vers d'autres secteurs afin de dépendre moins à l'avenir des revenus du pétrole et des fluctuations de sa devise.

D'autant plus que les extractions du pétrole et du gaz contribuent négativement à l'environnement. Les émissions de gaz à effet de serre en Norvège représentaient 53,9 millions de tonnes en 2015, dont 28% venant du secteur de l'extraction de gaz et de pétrole.

Mais la Norvège se montre bon élève et s'est engagée à réduire drastiquement son empreinte écologique. Elle a été le premier pays au monde à inclure dans son cabinet un ministre ayant une responsabilité spécifique à ce sujet. La Norvège est en tête en ce qui concerne le nombre de voitures électrique par habitant (2015). En juin 2016, la Norvège s'est fixé un objectif de zéro émission de carbone d'ici 2030 au plus tard, soit 20 ans plus tôt que les autres pays. Le parlement a approuvé un programme accéléré de réduction d'émission et d'échange de CO². Il entend ainsi compenser les émissions de secteurs tels que l'industrie pétrolière et gazière norvégienne.

Si la Norvège parvient à diversifier son économie et être moins dépendante des secteurs du pétrole et du gaz, la NOK pourrait, à moyen terme, se renforcer par rapport à l'euro.

Des finances publiques saines (la dette publique de la Norvège ne représentait que 35,7% du PIB en 2016) et une excellente solvabilité (rating AAA) constituent également autant de caractéristiques positives de l'économie norvégienne. Un placement en NOK peut dans ces circonstances présenter une source de diversification pour un portefeuille essentiellement libellé en euros pour autant que les montants investis restent limités. La situation économique décrite ci-dessus l'est à un moment précis et peut donc être sujette à changements, qui pourraient avoir un impact négatif sur le taux de change.

Source : Norwegian environment agency, SSB.NO (statistics Norway), Coface, Eurostat.



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE DE L'EUR/NOK 4/5/2012 - 4/5/2017



Source : Bloomberg

Les taux de change du passé ne constituent aucune garantie de l'évolution future de la couronne norvégienne.

Au 4/05/2017, 1 euro valait 9,5308 NOK. Pour pouvoir obtenir une coupure de 10.000 NOK à ce taux de change, vous auriez dû payer à ce moment 1.049,23 euros (avant frais). Si à l'échéance, la valeur de la couronne norvégienne a augmenté de 10% par rapport à l'euro (à 8,6644 NOK pour 1 euro), vous recevrez alors 1.154,15 euros pour votre coupure de 10.000 NOK. La valeur de votre capital en euros aura par conséquent augmenté de 10%. Dans le cas contraire, c.-à-d. si la valeur de la couronne norvégienne a diminué de 10% par rapport à l'euro (à 10,5898 NOK pour 1 euro), vous recevrez alors seulement 944,31 euros pour votre coupure de 10.000 NOK. Vous réaliserez alors une moins-value de 10% sur la devise.



Le fonctionnement d'optinote low carbon NOK

CONDITIONS D'OCTROI ET MODE DE CALCUL DU COUPON FINAL

À l'échéance finale, soit le 24 juillet 2025, optinote low carbon NOK donne droit :

- au remboursement à 100% du capital investi (avant frais) en NOK;
- à un coupon final en NOK, liée à la performance de l'indice sous-jacent.

Valeur initiale : cours de clôture du 24 juillet 2017.

Valeur finale : moyenne des cours de clôture relevés à 25 dates d'observation mensuelles réparties entre le 17 juillet 2023 et le 17 juillet 2025.

- Si l'évolution de l'indice est positive par rapport à la valeur initiale, le coupon est égal à la performance positive, avec un minimum de 8% et un maximum de 50% brut en NOK. La probabilité d'obtenir le coupon maximum est très faible.
- Si l'évolution de l'indice sous-jacent est négative ou stable par rapport à la valeur initiale, un coupon brut de 8% en NOK sera versé.

Un précompte mobilier est dû sur ce coupon final brut. Le taux de ce précompte mobilier est celui en vigueur au moment du versement du coupon brut. À la date de départ de la période de souscription, c'est-à-dire le 15 mai 2017, ce taux est de 30%. Ce précompte mobilier est libératoire et sujet à d'éventuelles modifications.



ILLUSTRATION DE L'ÉVOLUTION POTENTIELLE D'OPTINOTE LOW CARBON NOK EN FONCTION DE DIFFÉRENTS SCENARIOS

Les scénarios ci-dessous sont purement illustratifs et ont exclusivement pour objectif d'expliquer le calcul lié au calcul du coupon final brut. Ils n'offrent par conséquent aucune garantie en matière de rendement réel et ne tiennent pas compte du précompte mobilier.

	Scénario négatif	Scénario neutre	Scénario positif
Valeur initiale de l'indice (1) (2)	100	100	100
Valeur finale de l'indice	90	125	140
Différence entre la valeur initiale et finale	-10%	25%	40%
Coupon brut final	8%	25%	40%
Remboursement à l'échéance (3)	108%	125%	140%
Rendement actuariel brut (4)	0,72%	2,57%	4,04%

(1) STOXX® Global Low Carbon Select 100 EUR Index (Price)

(2) 100 est une valeur indicative et ne correspond pas à la valeur réelle de l'indice.

(3) Sauf en cas de risque de faillite ou de faillite de l'émetteur et/ou du garant.

(4) Max. 2% de frais de souscription inclus, mais avant précompte mobilier.

Par ailleurs, si l'émetteur et/ou le garant, respectivement AXA Belgium Finance (NL) bv et AXA Bank Belgium s.a., étai(en)t en risque de faillite ou en faillite pendant la durée d'optinote low carbon NOK, vous risquez de ne pas récupérer les sommes investies et d'en perdre une partie ou la totalité. Cela vaut aussi pour le coupon brut final qui devrait éventuellement encore être versé à l'échéance.



Ce que vous devez également savoir

Un investissement dans optinote low carbon NOK peut comporter des avantages, mais aussi certains risques :

- **un risque de crédit** : si l'émetteur et/ou le garant d'optinote low carbon NOK (respectivement AXA Belgium Finance (NL) bv et AXA Bank Belgium s.a.) étai(en)t en risque de faillite, il se pourrait que vous, en tant qu'investisseur, perdiez tout ou partie de votre capital. Cela vaut aussi pour le coupon brut final qui devrait éventuellement encore être versé à l'échéance. De plus, en cas de faillite ou de faillite probable d'AXA Bank Belgium s.a., cette émission peut être annulée en tout ou en partie, ou convertie en fonds propres (actions) en fonction de la décision du régulateur (pouvoir de « bail-in »).
- **un risque de change** : cette obligation structurée est émise en NOK. À l'échéance finale, l'investisseur a droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en NOK. Cela signifie que le montant remboursé après conversion en euros pour l'investisseur peut être inférieur au capital initialement investi. Le coupon final est également payable en NOK, et par conséquent aussi exposé au risque de change au moment de la conversion en euros. Le risque de change est plus élevé pour l'investisseur ne disposant pas d'un compte en devises (NOK) étant donné que le risque de change se réalisera automatiquement au moment du paiement du coupon annuel et du remboursement du capital.
- **un risque de fluctuation du prix du titre** : si vous vendez vos titres optinote low carbon NOK avant l'échéance finale, le prix de vente sera influencé à ce moment par divers facteurs, dont l'évolution générale des taux d'intérêt (en cas d'augmentation des taux du marché, ce prix sera inférieur), la volatilité des marchés et la santé financière de l'émetteur et du garant. En fonction de ces facteurs, il se pourrait que la valeur de rachat soit inférieure à la valeur d'achat nominale. Ce n'est qu'à l'échéance finale que vous avez droit au remboursement de 100% du capital investi en NOK (avant frais), sous réserve du risque de crédit (voir ci-dessus).
- **un risque de rendement** : en acquérant cette obligation structurée, vous exposez votre capital aux risques inhérents à un indice. Si, par suite de ce risque, l'indice venait à évoluer de manière négative, vous ne recevriez, à l'échéance finale, que votre capital investi (avant frais) ainsi qu'un coupon de 8% en NOK, sous réserve du risque de crédit (voir ci-dessus).



- **un risque lié à l'indice** : en cas d'événement exceptionnel affectant l'indice sous-jacent (par exemple une modification matérielle, une suppression ou un remplacement...), les conditions de cette obligation structurée pourraient être modifiées. Pour plus d'informations, consultez le prospectus de base à la page 28 et suivantes.
- **un risque de liquidité** : cette obligation structurée n'est pas cotée sur un marché réglementé, mais AXA Bank Belgium s.a. va proposer quotidiennement, sous réserve de conditions de marché exceptionnelles, un prix de rachat. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance finale devra donc le faire à un prix de rachat qui pourrait être inférieur au capital investi (avant frais). Pour tout complément d'information, consultez la fiche technique, sous la rubrique « marché secondaire ».

Avant d'investir, il est conseillé aux investisseurs intéressés par ce produit de prendre connaissance :

- des **Conditions Définitives** (Final Terms) du 4 mai 2017 en anglais,
- du **prospectus de base** « AXA Belgium Finance (NL) bv and AXA Bank Europe s.a. Notes Issuance Programme, EUR 2,000,000,000 - » en anglais, approuvé le 12 septembre 2016 par la FSMA, et son résumé en français ainsi que de tous les suppléments ultérieurs éventuels en anglais et leur résumé en français, en particulier les facteurs de risque relatifs à l'émetteur, au garant, à l'obligation structurée et au capital investi et ce, conformément à leur situation financière et leurs objectifs d'investissement spécifiques.

Vous trouverez ces documents dans toutes les agences d'AXA Bank Belgium s.a. et sur axabank.be, à la rubrique « Investir ».

Fiche technique - suite

Forme – Service financier	Titres au porteur (non livrables) inscrits sur un compte-titres – gratuit chez AXA Bank Belgium s.a.
Marché secondaire	Cette obligation structurée n'est pas cotée sur un marché réglementé, mais AXA Bank Belgium s.a. assure sa liquidité en agissant comme acheteur, sous réserve de conditions de marché exceptionnelles. L'investisseur qui souhaite vendre ses titres avant l'échéance, doit le faire au cours acheteur fixé par AXA Bank Belgium s.a. (hors taxe sur les opérations de bourse et autres taxes), qui dépend des paramètres de marché du moment (voir «le risque de fluctuation du prix du titre»). Cela pourrait conduire à un prix inférieur au prix d'émission. Ce cours acheteur comprend une marge de max. 1% dans des conditions de marché normales. Cette marge est la rétribution d'AXA Bank Belgium s.a. Aucune commission n'est donc comptabilisée par AXA Bank Belgium s.a.
Fiscalité	Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible de changements éventuels par la suite. Sur base de la législation actuelle, le régime fiscal pour les investisseurs privés soumis à l'impôt des personnes physiques en Belgique est le suivant : <ul style="list-style-type: none">• un précompte mobilier est dû sur le coupon brut final. Actuellement, le tarif de ce précompte mobilier s'élève à 30%. Il est libératoire.• taxe sur les opérations de bourse : 0% à la souscription et 0,09% (max. 1.300 euros) pour les opérations après la période de souscription (tarif à la date de prise d'effet de la période de souscription). Les investisseurs soumis à un régime différent de celui de l'impôt belge des personnes physiques sont invités à s'informer du régime fiscal qui leur est d'application.
Classe de risque	D sur une échelle de A à E, E étant le risque le plus élevé. Le risque a été déterminé lors du lancement d'optinote low carbon NOK, sur base des caractéristiques du produit. Vous trouverez un complément d'information à propos de cette classification sur www.axabank.be . AXA Bank Belgium s.a. s'engage à publier toute modification du profil de risque sur son site web.
Objectif d'investissement	À travers l'indice sous-jacent, Stoxx Global Low Carbon Select 100 (Price) index EUR, optinote low carbon NOK vise à bénéficier de la hausse potentielle des actions d'entreprises avec une faible empreinte écologique. Etant donné que l'obligation structurée est émise en NOK, l'investisseur pourrait également bénéficier de l'évolution favorable de la NOK vis-à-vis de l'euro. Votre capital est donc soumis au risque de change cf ci-après 'Ce que vous devez également savoir'.
Profil MiFID	Dans l'approche portefeuille mise en place par AXA Banque dans le cadre du conseil en investissement, ce produit s'adresse aux investisseurs présentant un profil défensif à offensif, pour autant que les limites par profil pour la classe de risque de ce produit soient respectées. Nous vous recommandons d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et, notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés. Dans le cas où vous envisagez de votre propre initiative un investissement dans ce produit, la banque devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisante de celui-ci. Dans le cas où le produit ne serait pas approprié pour vous, elle doit vous en avertir. Si la banque vous recommande ce produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra évaluer que ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.
Valeur de marché	À partir de la date de paiement, publiée trimestriellement sur www.axabank.be sous la rubrique Informations juridiques (Placements - Documents légaux).
Droit applicable	Cette obligation structurée est régie par le droit belge.

Fiche technique

Emetteur	AXA Belgium Finance (NL) bv, fondé aux Pays-Bas
Garant	AXA Bank Belgium s.a.
Rating du garant	S&P: A+/A-1+ avec perspective stable. Moody's: A2/P-1 avec perspective stable. Ratings au 4 mai 2017. Les ratings sont attribués par des agences de notation indépendantes. Veuillez noter que ces ratings sont revus à intervalle régulier et peuvent être adaptés. AXA Bank Belgium sa s'engage à publier tout changement majeur sur son site web. Pour connaître les ratings en vigueur, consultez : https://www.axabank.be/fr/informations-juridiques/placements-document-legaux Ces ratings sont purement indicatifs et ne constituent pas une recommandation d'achat, de vente ou de conservation des titres offerts.
Code ISIN	XS1611177657
Distributeur –Service financier	AXA Bank Belgium s.a.
Agent de calcul	AXA Bank Belgium s.a.
Période de souscription	Du 15 mai 2017, 9h00 au 14 juillet 2017, 16h00 – clôture anticipée possible.
Date d'émission	24 juillet 2017
Echéance	24 juillet 2025
Devise	NOK
Valeur nominale	10.000 NOK par coupure
Montant de l'émission	minimum 30 millions de NOK et maximum 1.500 millions de NOK.
Prix d'émission	100 %
Frais de souscription	2% auprès de votre Agent bancaire AXA
Autres commissions comprises dans le prix d'émission	AXA Bank Belgium s.a. perçoit une rémunération annuelle de placement et/ou de structuration égale à maximum 2% du prix d'émission et qui est comprise dans ce prix d'émission de 100%.
Autres frais	Le cours de change est disponible chez l'Agent bancaire AXA et comporte les frais de change.
Remboursement à l'échéance	À l'échéance, droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en NOK, sauf en cas de risque de faillite de l'émetteur et/ou du garant.
Indice sous-jacent	STOXX® Global Low Carbon Select 100 EUR Index (Price). Pour plus d'informations sur cet indice, consultez le site : https://www.stoxx.com/index-details?symbol= SXW1CSEE ISIN-code: CH0321940402
Date d'observation initiale	24 juillet 2017
Dates d'observation mensuelles pour le coupon final	Tous les 17 du mois sur la période allant du 17 juillet 2023 (compris) au 17 juillet 2025 (compris), ou le jour ouvrable suivant si l'indice sous-jacent n'est pas publié (25 dates d'observation).
Valeur initiale	Cours de clôture de l'indice sous-jacent à la date d'observation initiale, soit le 24 juillet 2017.
Coupon brut final	À l'échéance finale, l'investisseur a droit à un coupon brut final en NOK égal à 100% de la moyenne arithmétique de l'évolution de l'indice sous-jacent, mesurée aux dates d'observation intermédiaires, et toujours par rapport à la valeur initiale. Le coupon brut final s'élève à 8% minimum et à 50% maximum. La probabilité d'obtenir le coupon maximum est très faible. Si la moyenne arithmétique mesurée aux dates d'observation intermédiaires est restée stable ou a évolué négativement par rapport à la valeur à la date d'observation initiale, un coupon brut de 8% sera versé.

Vous souhaitez :

- la perspective du paiement d'un coupon final brut en NOK, égal à 100% de l'éventuelle performance positive de l'indice sous-jacent, avec un minimum de 8% et un maximum de 50%. La probabilité d'obtenir le coupon maximum est très faible.
- le droit au remboursement de 100% de votre capital investi (avant frais) en NOK à l'échéance finale, sauf en cas de risque de faillite ou de faillite de l'émetteur et/ou du garant,

alors optinote low carbon NOK peut vous intéresser !

Cette offre est valable du 15 mai au 14 juillet 2017 (sous réserve d'une éventuelle clôture anticipée). Rendez-vous donc sans plus tarder chez votre Agent bancaire AXA.

Il veille toujours à ce que vous profitiez de conseils professionnels et personnalisés.

Le produit qui vous est proposé est une obligation structurée. En souscrivant à ce produit, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à vous verser un coupon en NOK lié à la performance de l'indice sous-jacent et à vous rembourser le capital (hors frais) en NOK à l'échéance finale.

En cas de risque de faillite de l'émetteur et/ou du garant, vous risquez de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit.

Ce document a été développé et distribué par AXA Bank Belgium s.a. uniquement à des fins promotionnelles.

Il ne procure aucun conseil en investissement, ne contient aucune recommandation pour des placements.

Il ne répond dès lors pas aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissement et n'est soumis à aucune interdiction en rapport avec l'exécution de transactions de placement précédant la diffusion de la recherche en investissement.

Coordonnées du service interne de plainte et du service de médiation :

- Customer Relations AXA Bank : Grotesteenweg 214, 2600 Berchem - FAX 03 286 25 30
e-mail : customer.relations@axa.be - axabank.be (rubrique contact/réclamation/banque)
- Ombudsman en conflits financiers : North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles
TEL 02 545 77 70 - FAX 02 545 77 79 - e-mail : ombudsman@ombudsfin.be

L'ombudsman en conflits financiers n'intervient qu'une fois la plainte traitée au préalable par le service interne de plainte.